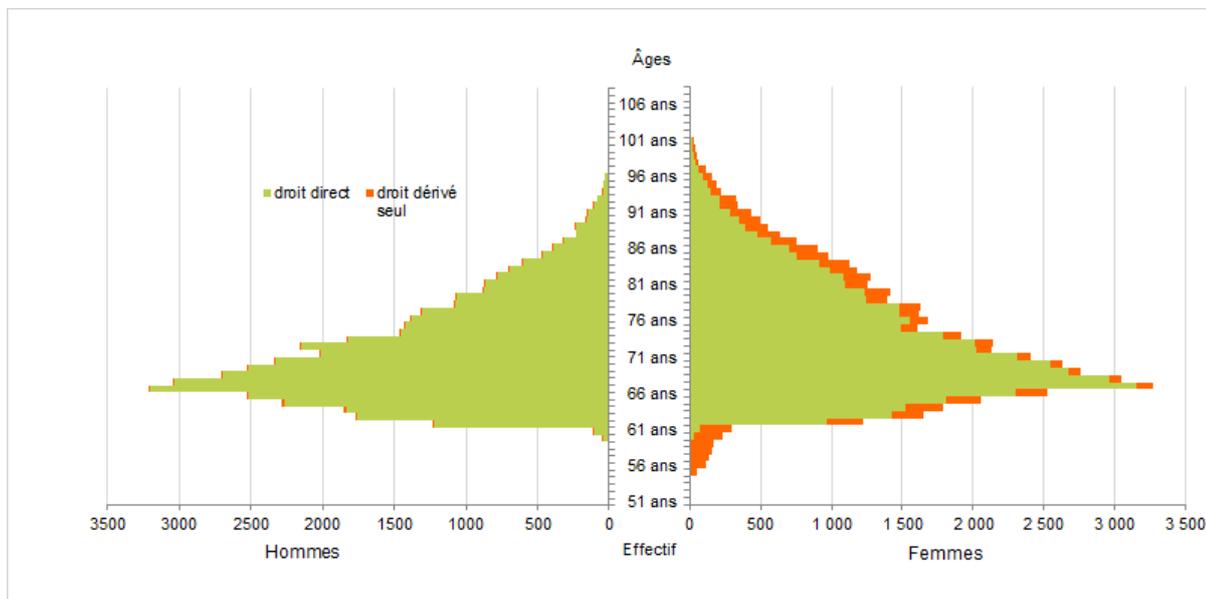


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 931	4 539	8 470
Droits directs (retraites personnelles)	3 756	3 432	7 188
Droits dérivés (retraites de réversion)	175	1 107	1 282
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	946	1 213	2 159
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	142	82	224
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,2 ans	64,3 ans	64,2 ans
Droits dérivés	72,1 ans	69,2 ans	69,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	43 531	51 239	94 770
Retraités percevant un droit direct seul	41 856	33 212	75 068
Retraités percevant un droit dérivé seul	230	6 580	6 810
Retraités percevant les deux à la fois	1 445	11 447	12 892
Minimum vieillesse ⁽³⁾	17,8%	23,8%	21,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 471	711	2 182
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,1 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	698 €	642 €	668 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	45,8%	64,1%	55,0%

Pyramide des âges des résidents



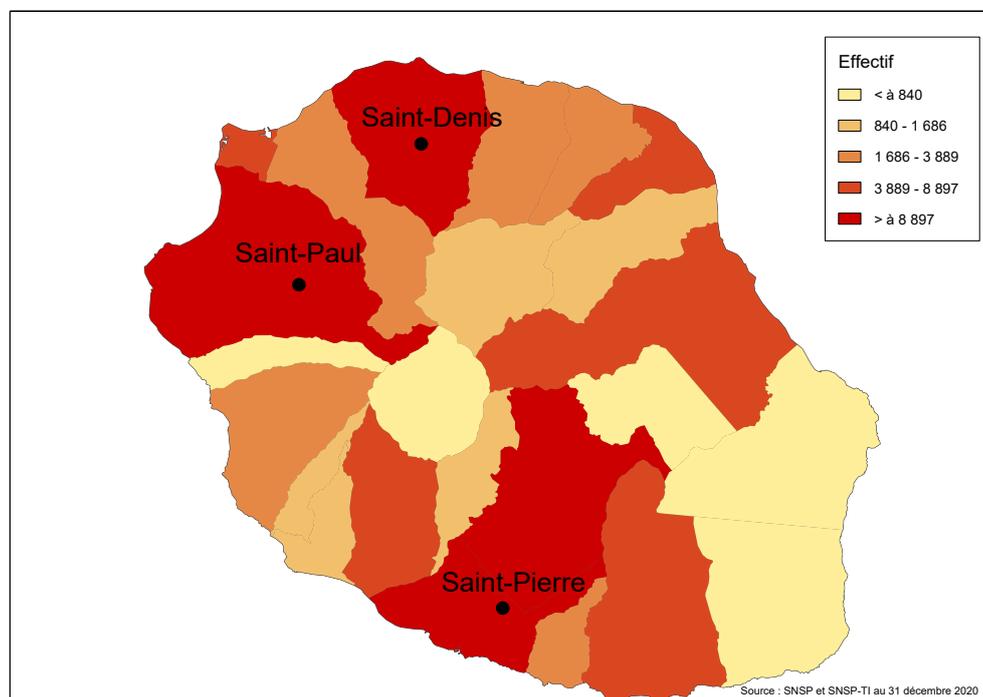
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	7 412	9 647	17 059
Retraités percevant un droit direct seul	7 207	6 842	14 049
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	991	1 004
Retraités percevant les deux à la fois	192	1 814	2 006
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,5%	21,7%	19,0%
Saint-Paul			
Nombre total de retraités	5 395	6 014	11 409
Retraités percevant un droit direct seul	5 231	3 966	9 197
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	854	878
Retraités percevant les deux à la fois	140	1 194	1 334
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,9%	20,9%	19,0%
Saint-Pierre			
Nombre total de retraités	4 330	5 154	9 484
Retraités percevant un droit direct seul	4 155	3 533	7 688
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	608	641
Retraités percevant les deux à la fois	142	1 013	1 155
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	17,5%	22,7%	20,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et Maori, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général
 y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique
 "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et [Twitter](https://twitter.com).